



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Surveillance des prix SPR

Pompes à insuline

Analyse du marché suisse et comparaison internationale des prix

Surveillance des prix

Berne, décembre 2017



Impressum

Pompes à insuline. Analyse du marché suisse et comparaison internationale des prix

Auteur: Malgorzata Wasmer

Surveillance des prix
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

www.monsieur-prix.admin.ch

Berne, décembre 2017



Table des matières

Résumé	4
1. Diabète : prévalence et traitement	6
2. Particularités du marché suisse	6
3. Règles de remboursement en Suisse	7
4. Analyse des prix sur le marché suisse et en comparaison internationale	7
4.1 Méthode	7
4.2 Données	8
4.3 Résultats	8
5. Conclusions	10
6. Recommandations de la Surveillance des prix adressées au Conseil fédéral	11
7. Bibliographie	13
8. Annexe	13



Résumé

Objectifs et méthode

Ce rapport présente une comparaison internationale des prix des pompes à insuline et du matériel à usage unique lié à ce dispositif. Il s'inscrit dans le cadre des travaux actuels de la révision de la LiMA (liste des moyens et appareils) auxquels la Surveillance des prix participe. Il répond ainsi à une nécessité urgente de maîtriser l'évolution des coûts dans le domaine de la santé en Suisse.

Les pompes à insuline, comme tous les autres appareils médicaux remboursés par l'assurance obligatoire des soins, doivent satisfaire aux critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité (EAE). Un des moyens pour juger de leur économicité consiste à établir une comparaison avec les prix pratiqués dans les neuf pays européens suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suède. Ces pays servent de référence pour des comparaisons internationales des prix des médicaments établies par l'Office fédéral de la santé publique.

Afin de pouvoir effectuer cette analyse, la Surveillance des prix a ouvert en mai 2017 une enquête auprès des fournisseurs de pompes à insuline disponibles actuellement en Suisse. Selon les articles 17 et 24 de la loi fédérale concernant la surveillance des prix (LSPr), les participants de notre enquête ont l'obligation de fournir les informations demandées et de donner des indications justes et correctes. Tous les fournisseurs ont répondu à notre appel. Les données fournies ont été soumises à une analyse descriptive permettant d'effectuer une comparaison internationale des prix. Dans le cadre de cette étude, nous avons également consulté des articles scientifiques, des rapports publiés par des acteurs actifs dans le domaine de la santé en Suisse et à l'étranger, ainsi que des articles publiés dans la presse.

Principaux résultats

Les résultats de la **comparaison internationale** des prix indiquent que les diabétiques suisses paient pour leurs pompes à insuline un prix deux fois plus élevé que dans les autres pays européens. Par contre, les prix du matériel à usage unique en Suisse se situent approximativement au même niveau qu'à l'étranger. Les coûts annuels moyens de la thérapie en Suisse (pompe + matériel à usage unique) sont de 25 % plus élevés par rapport à la moyenne des pays européens de référence.

L'étude du marché suisse des pompes à insuline révèle un faible niveau de concurrence. Seulement trois fournisseurs y sont présents. Le marché reste également fermé à une concurrence des prix au niveau international. Selon la loi en vigueur (principe de la territorialité), seules les pompes à insuline fournies en Suisse peuvent être remboursées par l'assurance obligatoire des soins. Ceci permet aux fournisseurs de pratiquer une différenciation internationale des prix.

Pour les assurés, les conditions existantes sont également très contraignantes. A l'heure actuelle, les patients diabétiques ne peuvent pas acheter leurs pompes car la liste des moyens et appareils (LiMA) prévoit uniquement le remboursement des coûts de la location. Les assurés sont donc liés par un contrat de location d'une durée de quatre ans. Ensuite, ils sont obligés de louer un nouveau modèle malgré que, dans la grande majorité des cas, leur pompe fonctionne encore de façon irréprochable.

Pour les assurés, on remarque aussi un manque de transparence des prix des pompes à insuline. Puisque ces dernières en Suisse ne peuvent pas être achetées online, aucun prix n'est affiché sur internet, sauf pour les pompes-patch offert sur le marché par Ypsomed. Par conséquent, le patient ne peut pas s'informer sur les prix des pompes avant une visite chez un diabétologue. A contrario, les prix du matériel à usage unique vendu online sont disponibles sur internet pour tous les fournisseurs.



Recommandations

Depuis le début de la révision de la LiMA, la Surveillance des prix insiste pour que le système suisse de remboursement respecte les critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité (EAE) selon l'art. 32, al. 1, LAMal. Les montants maximaux de remboursement doivent impérativement se baser sur une comparaison internationale des prix et être actualisés annuellement.

Quant au marché suisse des pompes à insuline, des incitations à une concurrence efficace entre les fournisseurs, à l'introduction d'un choix dans les prestations (achat/location) et à l'augmentation de la transparence des prix doivent être mises en place. Par conséquent, le Surveillant des prix recommande les mesures suivantes :

1. introduire dans la LiMA une option « achat » pour les pompes à insuline. Le montant maximal de remboursement doit être fixé sur la base d'une comparaison internationale des prix. Le 11 juillet 2017, une recommandation du Surveillant des prix à ce sujet a été adressée au Conseiller fédéral Alain Berset ;
2. introduire une obligation de rembourser des moyens et appareils (y compris les pompes à insuline et le matériel à usage unique) achetés à l'étranger afin d'accroître la concurrence sur le marché suisse. La suppression du principe de la territorialité rendrait difficile, voire impossible, la différenciation des prix en fonction du pouvoir d'achat de chaque pays, pratique d'ailleurs trop souvent mise en place par de nombreuses entreprises ;
3. augmenter la transparence des prix et améliorer l'information sur les prix des pompes à insuline auprès des assurés, par exemple en obligeant les médecins à présenter au patient le modèle le plus avantageux selon les critères EAE.

Dans ce contexte, il faut remarquer que les travaux allant dans cette direction ont déjà commencé. La révision de la LiMA est en cours. De plus, au vu d'un besoin urgent de maîtriser les coûts de la santé en Suisse, le Conseil fédéral a mandaté un groupe d'experts nationaux et internationaux pour déterminer les « mesures visant à freiner la hausse des coûts dans l'assurance obligatoire des soins ». Dans le rapport du groupe d'experts, qui a été publié en octobre 2017, il est écrit : « Le Conseil fédéral s'est déclaré disposé à examiner, dans le cadre de la révision de la LiMA, la possibilité d'opérer une distinction entre les produits dont l'acquisition à l'étranger serait autorisée et remboursée par les caisses-maladie, et ceux pour lesquels une telle acquisition ne serait pas possible. Il en fera rapport au Parlement et proposera éventuellement une adaptation de la LAMal dans ce sens. »



1. Diabète : prévalence et traitement

Le diabète est un trouble métabolique chronique caractérisé par un taux de glucose excessif dans le sang. Aujourd'hui, on compte 366 millions de personnes atteintes de diabète dans le monde. L'Association Suisse du Diabète estime qu'il y a environ 500'000 personnes diabétiques en Suisse. 40'000 d'entre elles sont atteintes de diabète de type 1, aussi appelé diabète insulino-dépendant. Elles ont besoin de doses quotidiennes d'insuline pour survivre et maintenir leur glycémie sous contrôle.

Le traitement du diabète de type 1 repose sur des injections quotidiennes d'insuline. L'insuline peut être administrée avec une seringue, un stylo injecteur ou une pompe à insuline qui délivre continuellement une certaine quantité d'insuline dans le corps par voie sous-cutanée. La pompe à insuline est un petit appareil que le patient porte sur lui et qui permet d'ajuster la dose d'insuline en fonction des besoins (par ex. selon le niveau d'activité physique ou selon l'ingestion de repas). On estime que la pompe à insuline est utilisée chez 20% des patients diabétiques insulino-dépendants en Suisse ce qui correspond à environ 8'000 personnes¹.

Le traitement par pompe à insuline permet aux patients d'éviter des injections répétées tout en offrant une plus grande flexibilité. Toutefois, les coûts médicaux directs des pompes à insuline sont considérablement plus élevés que les multi-injections. Selon la littérature scientifique, le traitement par pompe serait un investissement efficient à condition qu'il vise des patients qui répondent à des critères cliniques précis, qui sont consciencieux, disciplinés et qui ont reçu une formation complète.^{2,3}

2. Particularités du marché suisse

Le marché suisse a ses particularités. Selon les fabricants, il est caractérisé par un relativement faible volume de vente et une structure décentralisée. En fait, il conviendrait d'examiner la question si une structure centralisée d'achats de pompes ne serait pas plus efficient. C'est un petit marché avec peu de concurrence. Seulement trois fournisseurs de pompes à insuline y sont présents⁴. Ils offrent deux types de pompes : les pompes avec tubulure (produites par Medtronic et Roche) et les pompes sans tubulure (offerts par Ypsomed) qui se présentent sous forme de pompe-patch. La liste des modèles de pompes à insuline disponibles à ce jour en Suisse se trouve dans l'annexe de la présente étude. Les descriptions techniques des pompes ainsi que toutes les informations utiles se trouvent sur les sites web des fabricants et des autres acteurs du système de santé⁵.

La LiMA prévoit le remboursement des coûts d'une pompe à insuline uniquement en mode location. Ceci constitue une exception au niveau européen. En effet, dans tous les autres pays européens, les patients peuvent, en principe, choisir entre l'achat et la location d'une pompe. En Suisse, un contrat de location est conclu directement entre le producteur et le patient. Aucun intermédiaire n'y est donc présent. De plus, le système de location oblige les patients à changer leur pompe tous les quatre ans.

¹ Siegmund et Thomas (2017) *Aktueller Stand der klassischen Insulinpumpentherapie*, Diabetologe 2017 (13) : 161–170, Springer Medizin Verlag GmbH.

² AJMC Study, Côté (2004) Comparaison entre la pompe à insuline et les multi-injections quotidiennes d'insuline pour le traitement intensif du diabète de type 1.

³ La gestion de la maladie est complexe et les patients reçoivent une formation sur les précautions à prendre, la reconnaissance de l'hypoglycémie, l'adaptation du traitement en fonction de l'alimentation, la surveillance de la glycémie et l'usage de l'insuline.

⁴ A noter que sur le marché européen, il y a environ 4-5 fournisseurs alors que sur le marché international, il y a 10 fournisseurs de pompes à insuline.

⁵ A titre d'exemple : Le site de l'hôpital cantonal d'Aarau :

https://www.ksa.ch/sites/default/files/cms/edm/pocketguide/appendix/13_pumpen_uebersicht.pdf

Le site de la Fédération Française des Diabétiques :

https://pompeainsuline.federationdesdiabetiques.org/wp-content/uploads/2013/09/panorama_pompes_juillet_2016.pdf



Les assurés qui voudraient garder leur pompe après quatre ans de location ne le peuvent pas et sont obligés de louer un nouveau modèle.

3. Règles de remboursement en Suisse

En Suisse, dans le cadre de l'assurance-maladie obligatoire, les caisses-maladie prennent en charge les coûts de la thérapie par pompe à insuline à la hauteur du tarif de la LiMA (Liste des moyens et appareils). Le montant maximal de remboursement pour la location (pompe, accessoires et matériel à usage unique) s'élève actuellement à 3'942 CHF par année (forfait journalier de base de 9 CHF + 1.80 CHF lorsqu'une utilisation quotidienne plus élevée s'impose⁶). Tous les frais supplémentaires qui dépassent ce montant, ainsi que la franchise et la quote-part, sont à la charge du patient.

Comme dans les autres pays européens, l'assurance-maladie obligatoire en Suisse couvre les frais de la thérapie par pompe seulement si le patient répond à des critères cliniques précis. En particulier, la prise en charge de la thérapie est liée aux conditions suivantes⁷ :

- le patient souffre d'un diabète extrêmement labile,
- la méthode des injections multiples ne permet pas de stabiliser son état de manière satisfaisante,
- les soins sont dispensés par un centre qualifié.

La prise en charge est admise seulement si :

- a) une indication de traitement par insuline avec pompe à perfusion a été posée ;
- b) l'assureur-maladie a contrôlé son obligation de prise en charge et a donné préalablement une garantie spéciale ;
- c) et le médecin-conseil a formulé une recommandation adéquate. Après consultation du médecin conseil, le traitement peut être poursuivi par un médecin spécialisé installé en cabinet privé qui a l'expérience nécessaire.

Enfin, selon la loi en vigueur (principe de la territorialité) seules les pompes à insuline fournies en Suisse sont prises en charge par l'assurance obligatoire des soins.

4. Analyse des prix sur le marché suisse et en comparaison internationale

4.1 Méthode

Afin de pouvoir effectuer une comparaison internationale des prix, la Surveillance des prix a ouvert en mai 2017 une enquête auprès des fabricants de pompes à insuline disponibles actuellement en Suisse. Nous avons demandé aux fournisseurs de nous communiquer les prix de leurs produits sur le marché suisse et dans les pays européens suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suède. Ces neuf pays sont mentionnés à l'art. 34a^{bis} de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) qui servent de référence pour l'établissement des comparaisons régulières avec les prix pratiqués à l'étranger.

Dans le but d'une comparaison internationale, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été déduite de tous les prix. La comparaison des prix avec l'étranger a été réalisée sur la base des taux de change utilisés par l'OFSP à partir du 1^{er} juillet 2017 (moyenne pour la période juillet 2016 - juin 2017) lors de la comparaison avec l'étranger du prix des génériques et des médicaments (voir le tableau 1 ci-dessous).

⁶ Une demande supplémentaire peut être déposée au plus tôt au bout de 6 mois de la thérapie.

⁷ „Maladie chronique – quelles sont les prestations des assurances sociales? Guide pratique 2017, Ligue suisse contre le cancer/ Ligue pulmonaire suisse / Association suisse du diabète / Ligue suisse contre les rhumatismes“.



Tableau 1 : Taux de change de référence pour comparer les prix avec l'étranger

Pays	Cours de change (CHF): Ø juillet 2016 jusqu'à juin 2017
D, NL, A, F, FI, BE : 1 EUR	1.08
GB : 1GBP	1.26
SE : 100 SEK	11.24
DK : 100 DKK	14.52

Source : OFSP, Taux de change pour comparer les prix avec l'étranger entre le 1.07.2017 et le 31.12.2017.

4.2 Données

Les données fournies à la Surveillance de prix par les fabricants dans le cadre de notre enquête ont été soumises à une analyse permettant d'effectuer une comparaison internationale.

Prix d'une pompe à insuline

Pour tous les pays européens considérés dans notre étude, nous avons reçu les informations sur les prix d'achat recommandés par les fournisseurs en 2017. En ce qui concerne la Suisse, le système de remboursement prévoit uniquement la location d'une pompe à insuline. Nous avons appris que le prix d'achat est appliqué que de manière isolée, par exemple pour les expatriés. Dans le cas où aucun prix d'achat en Suisse ne nous a été fourni, il a été estimé par le coût actualisé lié à la location d'une pompe pendant la période de quatre ans (égal à la durée de la garantie).

Prix du matériel à usage unique

Le matériel à usage unique inclut un réservoir (ou une cartouche) d'insuline et un dispositif de perfusion (la tubulure et la canule) qui doivent être changés tous les trois jours selon les consignes des fabricants. Certains patients qui transpirent davantage (par exemple des ouvriers qui effectuent des travaux à haute pénibilité physique ou des enfants) ont besoin de changer ce matériel plus souvent. Par conséquent, les coûts perçus individuellement par chaque patient peuvent varier. De la même façon, le type du dispositif de perfusion utilisé, ainsi que les préférences du médecin qui prescrit un modèle précis, peuvent influencer le coût final de la thérapie.

Pour ces raisons, dans nos calculs du prix du matériel à usage unique, nous utilisons une moyenne pondérée des coûts annuels liés à l'utilisation des différents systèmes. Le coût des piles et des accessoires supplémentaires n'ont pas été inclus dans les calculs. De la même façon, nous n'avons pas pris en compte le coût des ampoules préremplies avec de l'insuline car celles-ci sont remboursées séparément selon le tarif des spécialités (SL).

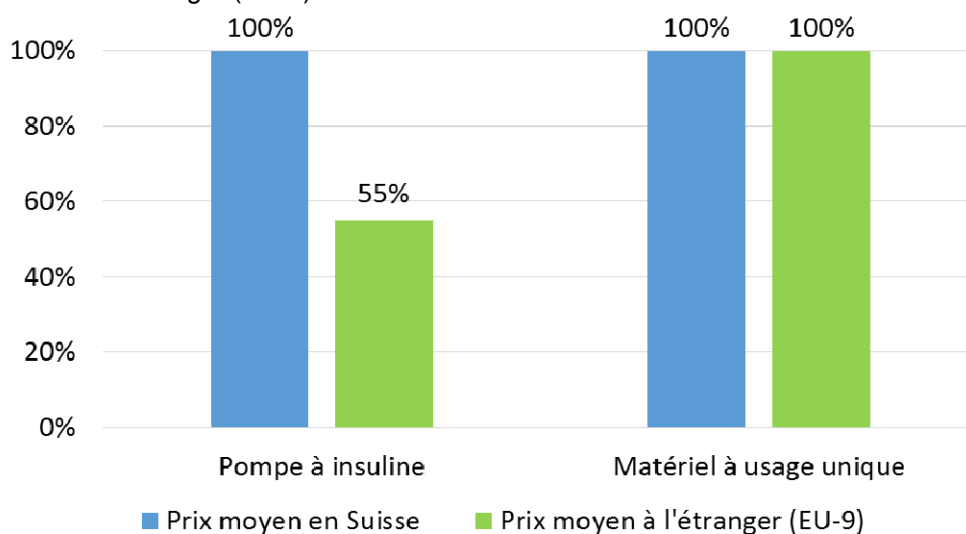
4.3 Résultats

Le graphique 1 présente les résultats de l'analyse du prix moyen d'une pompe à insuline avec tubulure et le prix moyen du matériel à usage unique en Suisse et à l'étranger. On peut conclure sur la base du graphique 1 que le prix moyen d'une pompe à insuline avec tubulure dans les pays européens de référence s'élève à 55% du prix suisse. Par contre, le prix moyen du matériel à usage unique est très proche du niveau suisse.

Une thérapie par pompe à insuline implique non seulement l'utilisation d'une pompe, mais aussi des dépenses régulières importantes pour le matériel à usage unique. En Suisse, il faut prévoir en moyenne presque 2'000 CHF par année pour le matériel à usage unique (TVA comprise).



Graphique 1 : Pompe à insuline et matériel à usage unique - comparaison des prix moyens en Suisse et à l'étranger (EU-9)

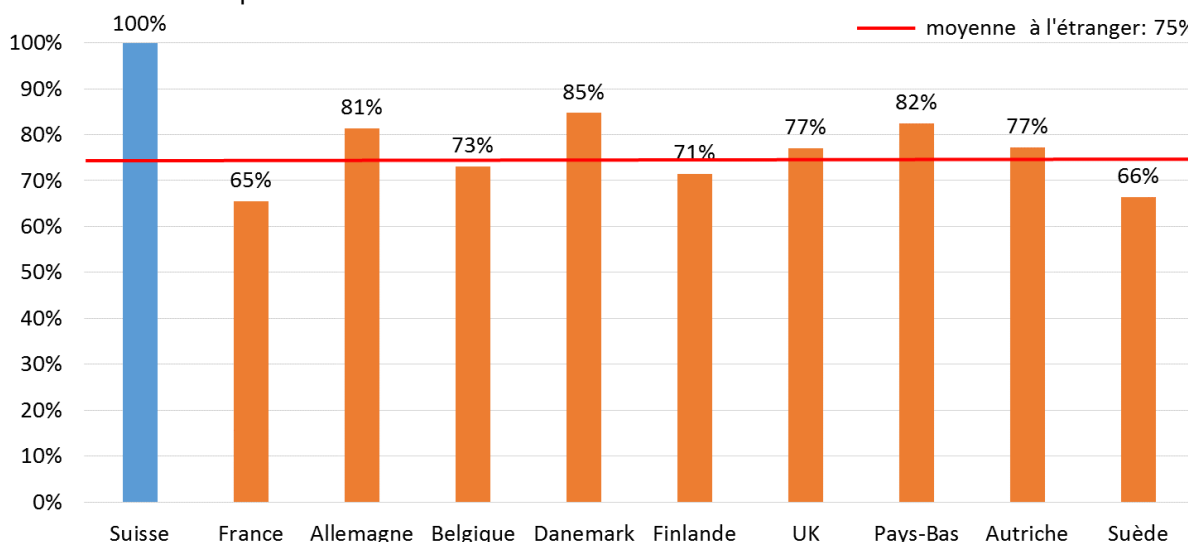


Source : Calculs de la Surveillance des prix

Selon les estimations de la Surveillance des prix, les coûts totaux de la thérapie en Suisse (pompe et matériel à usage unique), pour tous les types de pompes, sont de l'ordre de 3'200 à 4'360 CHF par an (TVA comprise). Ce résultat est proche des estimations de la Société Suisse d'Endocrinologie et de Diabétologie (SSED), selon laquelle les coûts réels sont de 3'500 à 4'360 CHF par an⁸.

Le graphique 2 compare les coûts annuels moyens de la thérapie (pompe et matériel à usage unique) entre la Suisse (100%) et chacun des pays de référence. La moyenne des coûts annuels en Europe est de 25% meilleure marché qu'en Suisse (voir graphique 2).

Graphique 2 : Coût moyen annuel de la thérapie (pompe et matériel à usage unique) pour les patients – comparaison internationale



Source : Calculs de la Surveillance des prix

⁸ SSED (2016), Recommandations de la Société Suisse d'Endocrinologie et de Diabétologie concernant les nouveaux outils numériques, Groupe de travail de la SGED/SSED.



Lors de la réalisation de notre enquête, les fournisseurs de pompes à insuline ont souligné que les différences des prix d'achat des pompes à insuline en Europe peuvent s'expliquer en partie par les différents systèmes de soins avec leurs propres structures des coûts. Ils peuvent se résumer comme suit :

Dans certains pays, comme la *Belgique*, le *Danemark*, la *Finlande* ou la *Suède*, les pompes à insuline sont achetées (en grandes quantités) par des centres spécialisés en diabétologie, au moyen d'appels d'offres nationaux ou régionaux. En *France*, des appels d'offres sont lancés par des grands prestataires de santé (organismes loueurs de pompe) qui sont ensuite remboursés par l'Etat. Dans ce cas, la formation des porteurs des pompes se fait par les centres spécialisés locaux. En *Grande-Bretagne*, la distribution est réalisée par l'intermédiaire des centres de santé publique (Clinical Commissioning Groups) qui, à leur tour, négocient les prix des pompes à insuline avec les fournisseurs. La formation et les instructions pour les patients sont proposées par les hôpitaux.

En *Allemagne* et en *Autriche*, les fabricants négocient les prix individuellement avec les différents assureurs-maladie. A titre d'exemple, le contrat proposé par la caisse-maladie AOK Hessen pour l'année 2014 contient des forfaits annuels pour la thérapie à hauteur de 2'528 CHF (hors TVA) pour une pompe externe et de 2'916 CHF (hors TVA) pour une pompe-patch⁹. Un canal de distribution supplémentaire représenté par Diaexpert (www.diaexpert.de), commerce spécialisé pour les diabétiques, existe en Allemagne.

En *Suisse*, le patient signe un contrat de location directement avec le fabricant de la pompe. Des intermédiaires de distribution ne sont pas présents sur ce marché. Ce sont donc les fabricants qui se chargent de la vente, de la distribution des pompes et parfois même de la formation des patients. En principe, la formation et le suivi de patients bénéficiant d'un traitement par pompe à insuline sont offerts par des services spécialisés au sein des hôpitaux et des centres de diabétologie et endocrinologie.

5. Conclusions

Les résultats de la comparaison internationale des prix présentée dans ce rapport indiquent que les diabétiques suisses paient en moyenne un prix deux fois plus élevé pour leurs pompes à insuline que leurs homologues européens vivant dans les pays de référence (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suède).

La présente étude montre également que le marché des pompes à insuline en Suisse est caractérisé par un faible niveau de concurrence. Seulement trois fournisseurs y sont présents. Les conditions du marché sont également très restrictives pour les patients. Les assurés peuvent se procurer leur pompe uniquement en Suisse, car l'achat à l'étranger ne leur est pas remboursé selon le principe de la territorialité en vigueur. De plus, les diabétiques suisses, qui concluent un contrat directement avec un fournisseur, peuvent obtenir leur pompe uniquement en mode de location et sont obligés de changer de modèle tous les quatre ans. Enfin, la transparence des prix est jugée insatisfaisante. Le patient ne peut pas prendre connaissance du prix des pompes avant une visite chez un diabétologue, sauf pour les pompes-patch offerts par Ypsomed dont les prix sont disponibles sur le site internet officiel.

En ce qui concerne les prix du matériel à usage unique, la comparaison internationale n'indique aucune différence entre le niveau moyen des prix en Suisse et dans les autres pays européens de référence. Contrairement au marché des pompes, les assurés suisses peuvent acquérir du matériel à usage unique et ne sont pas liés par un contrat avec un fournisseur. Ils achètent le matériel nécessaire eux-mêmes et ensuite adressent une demande de remboursement directement auprès de leur assureur. Il

⁹ Vertrag über die Versorgung mit Hilfsmitteln zur insulinpflichtigen Diabetes-Therapie (Insulinpumpentherapie), AOK Hessen, 2014.



Il y a également plus de transparence au niveau des prix. Le matériel à usage unique est en principe vendu sur internet et donc les prix y sont publiés.

La Surveillance des prix estime que le système suisse de remboursement selon la LiMA doit respecter les critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité (EAE) selon l'art. 32, al. 1, LAMal. Pour atteindre cet objectif, il est primordial de créer sur le marché suisse des pompes à insuline des incitations adéquates afin de promouvoir une concurrence efficace entre les producteurs, de développer un choix de prestations (achat ou location) et d'améliorer la transparence des prix. Par conséquent, le Surveillant des prix recommande les mesures suivantes :

1. introduire dans la LiMA une option « achat » pour les pompes à insuline. Le 11 juillet 2017, une recommandation du Surveillant des prix à ce sujet a été adressée au Conseiller fédéral Alain Berset (voir le chapitre 6 ci-dessous);
2. introduire une obligation de rembourser des moyens et appareils (y compris les pompes à insuline et le matériel à usage unique) acquis à l'étranger afin d'accroître la concurrence sur le marché suisse;
3. augmenter la transparence des prix et améliorer l'information sur les prix des pompes à insuline auprès des assurés, par exemple en obligeant les médecins à présenter au patient le modèle le plus avantageux selon les critères EAE.

Enfin, les montants maximaux de remboursement doivent impérativement se baser sur une comparaison internationale des prix et être actualisés annuellement. Selon les informations obtenues, les prix des pompes n'ont pas changé en Suisse depuis 2007. En d'autres termes, depuis 10 ans les assurés suisses n'ont pas profité des changements du taux de change qui était de 1.64 EUR pour 1 CHF en 2007 et a baissé jusqu'à 1.08 EUR pour 1 CHF en 2017.

On peut conclure qu'un système généreux n'incite pas les patients à choisir une pompe moins chère et, par conséquent, n'incite pas à une concurrence efficace entre les fournisseurs. Ces derniers ne sont, d'ailleurs, pas nombreux sur le marché suisse. Vu que les assureurs sont obligés de rembourser les appareils jusqu'au montant maximal défini, les fournisseurs ne sont pas incités à baisser leurs prix. Un exemple intéressant dans ce contexte est la stratégie choisie par les dirigeants d'Ypsomed. Aux stades initiaux du développement d'une pompe-patch, ils ont déclaré que leur nouveau produit serait nettement moins cher que les produits de la concurrence. Finalement, le prix de la pompe-patch, malgré une fabrication avantageuse, a été réajusté « en fonction du marché et de la stratégie ».¹⁰ Le coût de la thérapie liée à l'utilisation d'une pompe-patch d'Ypsomed s'élève aujourd'hui en Suisse à 4'360 CHF (TVA comprise) par an¹¹, soit le plus élevé sur le marché suisse. Cette stratégie a été possible en considérant les règles de remboursement actuellement en vigueur.

6. Recommandations de la Surveillance des prix adressées au Conseil fédéral

Il y a dix ans, le 16 août 2007, la Surveillance des prix a adressé au Conseiller fédéral Pascal Couchepin sa première recommandation concernant le remboursement des frais liés à une thérapie avec une pompe à insuline selon la LiMA. Toutefois, aucune modification n'a été apportée à la LiMA.

Entre temps, nous avons reçu de nombreux courriers de la part de citoyens suisses qui plaident, d'une part, en faveur de la possibilité d'acheter une pompe à insuline à laquelle ils se sont habitués et qui fonctionne sans défaut même après l'expiration de la garantie, et d'autre part, de pouvoir acheter une pompe à l'étranger, où elle est souvent meilleur marché (pour un même modèle autorisé en Europe). C'est pourquoi, le 11 juillet 2017, le Surveillant des prix a adressé une nouvelle recommandation au Conseiller fédéral Alain Berset relative à l'introduction d'une option « achat » pour des pompes à

¹⁰ Article apparu dans "Der Bund" du 6 novembre 2013.

¹¹ Les prix des produits d'Ypsomed sont disponibles sur leur site internet.



insuline. Notre recommandation d'introduire une option « achat » a été motivée par les éléments suivants :

- « - **Durée de vie effective des pompes à insuline** : de nombreux patients déclarent (dans leurs courriers et sur les forums sur internet) que la pompe qu'ils utilisent fonctionne sans faille bien au-delà du temps de garantie (égale à 4 ans), jusqu'à 8-10 ans. En effet, les pompes à insulines sont, par définition, des appareils qui doivent être fiables, c.-à-d. garantir un bon fonctionnement à long-terme.
- **Fiabilité des appareils** : la fiabilité des appareils a d'ailleurs été confirmée par les producteurs eux-mêmes. Par exemple, *Medtronic* déclare sur son site internet allemand que leurs produits « ont une durée de vie illimitée » et conseille aux patients, après la fin de la garantie, de faire contrôler la pompe à insuline par le biais de leur service pour s'assurer qu'elle fonctionne de manière irréprochable.¹²
- **Economies pour le système d'assurance-maladie** : pour les patients qui utilisent la même pompe suffisamment longtemps, des économies liées à l'achat d'une pompe, par rapport à une location, peuvent aller jusqu'à 8'193 CHF sur 8 ans¹³. Il en ressort également que l'achat de l'appareil devient plus économique que la location déjà avant 3 ans d'utilisation. La pompe à insuline est utilisée par environ 8'000 personnes. Par conséquent, des économies potentielles liées à l'achat d'une pompe pourraient s'élever pour toute la Suisse à plus de 65 millions CHF sur 8 ans.¹⁴
- **Expérience dans les autres pays européens** : la Suisse est le seul pays européen dont le système de remboursement ne prévoit pas d'option « achat » pour les pompes à insuline.

La Surveillance des prix estime que l'introduction d'une option « achat » pour des pompes à insuline dans la liste des moyens et appareils (LiMA) offre aux patients **le choix** entre « achat » et « location » et leurs permet, ainsi qu'aux assurances obligatoires, d'effectuer **des économies réelles**.

Une option d'achat implique aussi un besoin d'introduire dans la LiMA **des positions séparées pour le matériel à usage unique et les frais d'entretien** (service/réparation). Ceci va contribuer à plus de transparence pour les assurés au niveau des coûts réels de la thérapie. »

¹² <https://www.medtronic-community.de/service/fragen-antworten/>, lien consulté le 6 juillet 2017.

¹³ Il s'agit des économies potentielles maximales, sans tenir compte du taux d'interruption de la thérapie estimé à six %.

¹⁴ Au moment de l'envoi de la recommandation adressée au Conseiller fédéral Alain Berset le 11 juillet 2017, les résultats de la présente étude n'étaient pas encore disponibles. Selon les données analysées dans la présente étude, des économies liées à l'achat d'une pompe peuvent aller jusqu'à 8'609 CHF au niveau individuel, et à plus que 69 millions pour toute la Suisse sur 8 ans. Si les prix en Suisse étaient ajustés au niveau européen, les économies pourraient encore augmenter de 38%.



7. Bibliographie

AETMIS (2004), *Comparaison entre la pompe à insuline et les multi-injections quotidiennes d'insuline pour le traitement intensif du diabète de type 1*, Rapport préparé par Brigitte Côté et Carole St-Hilaire, Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS), Montréal.

https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/AETMIS/Rapports/Diabete/2004_07_fr.pdf

Brochure d'information sur le diabète, Unité d'Endocrinologie - Diabétologie pédiatrique, CHUV

<http://www.pmu-lausanne.ch/brochure-diabete.pdf>

Choisir sa pompe à insuline. Panorama, Fédération Française des Diabétiques, juillet 2016

https://pompeainsuline.federationdesdiabetiques.org/wp-content/uploads/2013/09/panorama_pompes_juillet_2016.pdf

Der Bund, *Ab Januar läuft in Burgdorf die neue Insulinpumpe vom Band*, article apparu le 6 novembre 2013.

<https://www.derbund.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Ab-Januar-laeuft-in-Burgdorf-die-neue-Insulinpumpe-vom-Band/story/20266113?track>

Insulinpumpen- und kontinuierliches Glukosemonitoring-Handling in der Diabetesberatung, une présentation du « Team Diabetesberatung » disponible sur le site de l'hôpital cantonal d'Aarau

https://www.ksa.ch/sites/default/files/cms/edm/pocketguide/appendix/13_pumpen_uebersicht.pdf

Maladie chronique – quelles sont les prestations des assurances sociales? Guide pratique 2017, Ligue suisse contre le cancer/ Ligue pulmonaire suisse / Association suisse du diabète / Ligue suisse contre les rhumatismes“

https://www.liguepulmonaire.ch/fileadmin/user_upload/Leitfaden_Sozialversicherung_2017_fr_web.pdf

Siegmund T., Thomas A. (2017) *Aktueller Stand der klassischen Insulinpumpentherapie*, Diabetologe 2017 (13) :161–170, Springer Medizin Verlag GmbH.

<https://link.springer.com/content/pdf/10.1007%2Fs11428-017-0205-y.pdf>

SSED (2016), *Recommandations de la Société Suisse d'Endocrinologie et de Diabétologie concernant les nouveaux outils numériques*, Groupe de travail de la SGED/SSED

http://sgedssed.ch/fileadmin/files/6_empfehlungen_fachpersonen/61_richtlinien_fachaerzte/franz_Finale_Version- Richtlinien Neue Hilfsmittel der SGED-SSED 26-8-16.pdf

Vertrag über die Versorgung mit Hilfsmitteln zur insulinpflichtigen Diabetes-Therapie (Insulinpumpentherapie), AOK Hessen, 2014.

8. Annexe

Les principaux fournisseurs et modèles de pompes à insuline actuellement disponibles en Suisse

Pompe à insuline, Pos. LiMA : 03.02.01.00	
Fournisseur	Modèle
Medtronic	MiniMed 640G MiniMed Paradigm® Veo™ Serie 7 MiniMed Paradigm® Veo™ Serie 5
Roche	Accu-Chek® Insight Accu-Chek® Combo
Ypsomed	Mylife OmniPod Mylife Ypsopump (sera disponible en Suisse à partir de 2018)

Source : Enquête de la Surveillance des prix